

LA LETTRE FRANCE RELANCE

DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous adresser cette cinquième « Lettre France Relance dans les Hauts-de-Seine », qui met en lumière quelques échéances majeures d'actualité du plan de relance.

Je vous souhaite une très bonne lecture.

Yoann BLAIS

Sous-préfet, en charge du développement économique et de l'emploi

LE CHIFFRE DE LA QUINZAINE

597 000 €

- C'est le montant versé à trois associations des Hauts-de-Seine lauréates dans le cadre de l'**appel à projets « Association – Lutte contre la pauvreté » du Plan de relance**, pour la mise en œuvre de projets structurants et de promotion de services innovants, favorisant l'accès de chacun à une réponse adaptée à sa situation.

→ **Lien** : Site du [ministère des Solidarités et de la Santé](#).

LES ANNONCES SUR LE PLAN DE RELANCE

- **Le guichet « Aide à l'investissement de transformation vers l'industrie du futur »** a été lancé le 27 octobre 2020 et s'est clos le 31 décembre 2020. Le dispositif est géré par l'Agence de services et de paiement (ASP), qui reçoit et instruit les demandes de subvention, puis verse les aides.

- Cette mesure vise à **soutenir la montée en gamme des PME et ETI industrielles par la diffusion du numérique et l'adoption des nouvelles technologies** (fabrication additive, robotique, réalité virtuelle ou augmentée, logiciels de conception, contrôle non destructif, etc.). L'aide prend la forme d'une subvention pour l'acquisition d'un bien inscrit à l'actif immobilisé et affecté à une activité industrielle sur le territoire français.

- **Fort de son succès, le dispositif devra être réactivé à compter de mai 2021, dans des modalités qui restent à préciser.**

→ **Lien** : Site du [ministère de l'Economie, des finances et de la Relance](#).

LE RENDEZ-VOUS A VENIR

- Un **webinaire** est organisé le **5 mai 2021 à 15h** sur le thème « **Décarbonation de l'industrie : le levier Fonds Chaleur** ».

- L'événement est organisé par *L'Usine Nouvelle* est sera co-animé par le directeur général délégué de l'ADEME.

- Ce temps d'échange donnera des clés pour monter un projet et le faire financer par l'Agence.

→ **Infos et inscriptions** : [Usine Nouvelle](#)

LES ACTUALITÉS DE LA QUINZAINE

Pour les collectivités : culture

Quartiers culturels créatifs

- Dans le cadre du Plan de relance, le ministère de la Culture vient de lancer l'appel à projets "soutien aux Quartiers Culturels Créatifs (QCC)", un dispositif de soutien aux tiers lieux culturels.

- L'identification d'un "Quartier culturel créatif" (QCC) repose sur plusieurs éléments : accompagnement à l'entrepreneuriat culturel, soutien aux commerces culturels locaux, accueil du public et événements... **Le but est de favoriser la mise en réseaux des acteurs culturels locaux.**

- Par sa dotation pouvant aller jusqu'à 150 000 € par an, cet appel à projets vise à jouer un rôle d'amorçage auprès des QCC.

- 4 sessions d'attributions sont organisées. La date de clôture de la première est le **11/06/2021**.

→ **Lien** : [Ministère de la culture](#)

Déploiement des « micro-folies » en Ile-de-France

- Une Micro-Folie est un équipement qui propose des contenus culturels ludiques et technologiques pouvant s'installer dans tous les lieux existants (médiathèque, salle des fêtes, lieu patrimonial, hall de mairie, commerce, école, etc.) et ne nécessitant aucune infrastructure particulière. **Déjà 22 micro-folies sont ouvertes dans la région !**

- Véritable plateforme culturelle de proximité, ses activités sont à destination de tous les publics. Le Gouvernement soutient

Pour les entreprises : transition écologique

Le guichet « Tremplin » de l'ADEME

- Destiné à toutes les PME, le guichet « **Tremplin pour la transition écologique** » est porté par l'ADEME.

- Il permet d'accéder à des **aides forfaitaires** dans tous les grands domaines de la transition écologique.

- Ces aides permettent de financer **un ou plusieurs projets à la fois** : acquisition de véhicules électriques, d'équipements de réduction et de gestion des déchets, de travaux de rénovation des bâtiments...

- Le dossier de demande est simplifié et l'instruction est accélérée. L'entreprise remplit un fichier et peut savoir à **quelles aides elle peut prétendre**. La liste des dépenses, actions éligibles, et du montant des aides est également disponible.

→ **Liens** : [ADEME](#)

Prime à la conversion

- Pour les professionnels, la prime à la conversion constitue une aide à l'achat ou à la location d'un véhicule peu polluant, en échange de la mise au rebut d'un vieux véhicule polluant.

- Cumulable avec le bonus écologique, cette prime est ouverte à tous les professionnels. Le montant de la prime s'élève à 2 500 € pour une voiture et à 5 000 € pour une camionnette.

notamment leur développement dans les quartiers prioritaires politique de la ville (QPV).

- L'appel à projets vise à soutenir le développement de ces structures, en **dépenses d'investissement et de fonctionnement**. Par ailleurs, un appui financier de la Métropole du Grand Paris est possible.

- La date de clôture est le **31/05/2021**.

→ **Lien** : [Préfecture de la région Ile-de-France](#).

- **Cette prime est ouverte jusqu'au 30/06/2021.**

→ **Lien** : [Ministère de l'économie](#)

Contact : pref-relance@hauts-de-seine.gouv.fr

Pour vous désinscrire, merci de nous [envoyer un mail en cliquant ici](#).